

Élection des représentants des locataires **JE VOTE !**



du 12 au 24 novembre 2026

Vos représentants des locataires sont élus pour le bien vivre des résidents.

Ils sont aussi des locataires HLM qui partagent vos intérêts. Ils vous représentent dans les prises de décisions qui concernent votre cadre de vie.

Élus pour quatre ans, les représentants des locataires vous soutiennent au quotidien.

**Votez par INTERNET ou
par CORRESPONDANCE,
élisez vos représentants
des locataires !**

Ils défendent vos droits au quotidien et peuvent vous aider sur les questions techniques et juridiques.

En savoir plus : www.fsm.eu

